Confédération Paysanne

ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES CHAMBRE D'AGRICULTURE DE VENDÉE

Liste présentée par la Confédération paysanne de Vendée

Le 21 février 2024, la Confédération Paysanne envahit le siège social de Lactalis, prédateur de valeur ajoutée.

Il y a un an, les mouvements d'agriculteurs ont mis en lumière la profonde crise que nous, monde paysan, traversons. Nous n'arrivons pas à vivre de notre travail. On nous pousse à nous agrandir jusqu'à ce que nos fermes soient intransmissibles, à sur-investir jusqu'au burn-out, à utiliser des produits dangereux pour notre santé ou à pratiquer une agriculture qui détruit à long terme notre principal outil de travail. 40 ans de crise, ce n'est plus une crise. Ce ne sont pas des échecs individuels, c'est un système !
Un système au service du libre échange qui nous place en concurrence directe entre nous et qui détruit notre travail, nos fermes et l'agriculture paysanne.

Il est temps de dire stop !

Voter Confédération paysanne, c'est voter pour une véritable relocalisation de nos filières, pour des agricultrices et agriculteurs nombreux, avec une rémunération à la hauteur des services rendus à la société.

Voter Confédération paysanne c'est installer 10 fermes plutôt qu'une firme. C'est protéger les terres agricoles des appétits des financiers, de l'artificialisation et de l'accaparement. Voter Confédération paysanne, c'est voter pour des politiques publiques engagées, qui accompagnent tous les agriculteurs et agricultrices.
Voter Confédération paysanne, c'est agir maintenant avec une vision à long terme. C'est peser dans les politiques locales et nationales pour faire cesser ce plan social qui vise à nous faire disparaitre.

AVEC VOUS, NOUS VOULONS TRACER UNE VOIE DÉSIRABLE POUR L'AGRICULTURE !

REVENU

Les paysans et paysannes doivent pouvoir vivre dignement de leur métier.

Pour des prix rémunérateurs !

- Réviser la loi Égalim pour intégrer nos coûts de production dans le prix de vente.
- Redistribuer aux agriculteurs et agricultrices les marges de l'agroalimentaire et GMS.
- Sortir des accords de libre échange et interdire la concurrence déloyale des produits importés.

Pour une meilleure répartition des aides !

- Augmenter le montant de la prime aux 52 premiers hectares.
- Plafonner les aides PAC à l'actif.

LA TERRE POUR NOURRIR

On n'est pas capable de garantir nos prix agricoles, alors on nous présente l'énergie comme complément de revenu. La solution des énergéticiens est un mensonge et ne bénéficiera pas à l'ensemble du monde agricole.

Des panneaux sur nos hangars, pas sur nos hectares !

- Favoriser l'installation photovoltaïque sur les bâtiments à usage vraiment agricole.
- Interdire les parcs solaires sur les terres agricoles, naturelles et forestières.
- Stop aux dérives : non aux cultures dédiées à la méthanisation !

SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE

Elle désigne le DROIT des populations, de leurs États ou Unions à définir leur politique agricole et alimentaire, sans dumping vis à vis des pays tiers.

Syndicat pour une Agriculture paysanne et la défense de ses travailleurs.euses !

PARTAGEONS LES RESSOURCES !

Halte à la spéculation foncière !

La Conf' lutte contre la spéculation foncière. Stop aux montages sociétaires qui accaparent le foncier entrainant un agrandissement démesuré, qui entrave la transmission des fermes.

- Changer la gouvernance de la Safer et la rendre plus transparente.

En France seulement 7% de la SAU est irriguée.

- Il faut plafonner les volumes d'eau attribués par actif.
- Prioriser l'irrigation si la ressource le permet, pour les cultures à destination locale, humaine et à forte valeur ajoutée (semences, maraîchage,...), sécurisation de l'alimentation animale.

CLIMAT

Pour augmenter l'autonomie et la capacité d'adaptation de nos fermes au changement climatique :

- Soutenir les systèmes herbagers, la polyculture-élevage, les rotations longues de cultures...
- Soutenir les associations du territoire qui encouragent des changements de pratiques : Civam, Gab, Geda...
- Encourager et financer les pratiques agro-écologique pour maintenir et favoriser la biodiversité, les haies, mares ...

VICTOIRES DE LA CONF'

2021

La loi Sempastous soutenue par notre syndicat, a instauré un contrôle renforcé contre les « agrandissements excessifs », dépassant 175 ha par actif.

2023

Création d'une aide forfaitaire à l'actif pour les nouveaux installés, d'une aide couplée maraîchage à 1600€/ha et revalorisation des enveloppes dédiées aux MAEC.

1. Yann PAJOT
Bovin Viande
Cheffois

2. Grégoire MOULINEAU
Bovin Lait
La Ferrière

3. Élisa TANGUY
Bovin Viande
La Ferrière

4. Jérôme GUÉRIN
Bovin Viande et Céréales
Saint-Paul-Mont-Penit

5. Sarah REZZOUG
Volaille
Saint-Mesmin

6. Fabien BACHELLEREAU
Bovin Viande et Élevage Équin
Sérigné

7. Coralie VINET
Fleurs Coupées
Beaulieu-sous-la-Roche

8. Pascal SACHOT
Bovin Viande et Volaille
Sèvremont

9. Andréa CHATELLIER
Chèvres laitières
Mervent

10. Baptiste MALARD
Maraîchage
Talmont- Saint-Hilaire

11. Audrey LEMÉE
Arboriculture
Cugand

12. Sylvain BESSON
Bovin Lait
La Roche-sur-Yon

13. Adrien CANO
Maraîchage
Maché

14. Jacky RIPOCHE
Viticulture
Saint-Hilaire-de-Riez

15. Soizic COSSON
Chèvres laitières
La Barre-de-Monts

16. Florence GONZALEZ
Maraîchage et Pain
Ste-Gemme-la-Plaine

17. Nicolas COUSINEAU
Bovin Viande
Mouchamps

18. Cécile ANGIBAUD
Maraîchage
La Chapelle-Hermier

19. Alexis GAUTIER
Sel
Saint-Hilaire-de-Riez

20. Émilie SAGE
Ovin Viande et Petits Fruits
Ile d'Yeu

POUR DES CAMPAGNES VIVANTES, SOYONS FERMES !

Debouts : Élisa TANGUY, Coralie VINET, Baptiste MALARD, Florence GONZALEZ, Adrien CANO, Yann PAJOT, Jérôme GUÉRIN, Cécile ANGIBAUD, Alexis GAUTIER, Fabien BACHELLEREAU.
Accroupis : Jacky RIPOCHE, Andréa CHATELLIER, Grégoire MOULINEAU, Nicolas COUSINEAU, Pascal SACHOT.

POURQUOI VOTER ?

Pour orienter les politiques publiques locales et nationales vers une agriculture paysanne et assurer notre représentativité et vos financements.

JE VOTE *Confédération Paysanne*

Du 15 au 31 janvier 2025

Chaque voix compte !

Syndicat pour une Agriculture paysanne et la défense de ses travailleurs.euses !